

## **Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Élan**

**Lundi 17 avril 2023 à 18h30 (à distance, par Teams)**

### **1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour**

Personnes présentes : Nathalie Bourget, Mélanie Bérubé, Charlotte Soret, Pascal Dufour, Maryse Gagnon, Marie-Josée Latour, Lise Geffray, Anabelle Guérette, Lila Saidi.

Invitée : Maude Landreville (représentante du comité sécurité), Emmanuelle Rech, Doré Joan, Sébastien Carznel, Sébastien Lessard

Personnes absentes : Carole-Anne Gascon, Nuriya Akhmetova

Adoption de l'ordre du jour proposée par Anabelle, appuyée par Lise.

### **2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre**

a. Secrétaire : Lise

b. Gardienne du temps : Marie-Josée

Rappel des règles pour les questions du public (Mme Soret)

### **3. Question du public :**

Sébastien Carznel: Il a posé 3 questions

1. La compatibilité entre l'école élan et les familles. Est-ce qu'il existe un document qui explique ce qu'est l'école Élan?
2. Il y a eu une vidéo qui a été tournée par les familles pour expliquer : pourquoi choisir l'école élan – financé par les parents. Serait-il possible de la visionner?  
Réponse : La version courte peut circuler, mais pas la longue. Mme Soret propose de la visionner durant la soirée des familles. La version courte est sur le site web et peut être partagée.
3. Référentiel : ou on en est dans le référentiel?  
Réponse : il en sera question plus tard dans la rencontre de ce soir.

Sébastien Lessard :

Point information : le skateboard en milieu scolaire. Il y a un guide de sécurité qui obligeait la pratique du skateboard dans les parcs spécifiques. Maintenant, le comité (dont le nom comporte taxe...) reconnaît que la pratique en gymnase est tout à fait adéquate. Mr Lessard voulait en informer le CÉ. Il invite le CÉ à discuter si nous voulons repartir ce projet. Il se porte volontaire pour être-personne-ressource.

Nathalie Bourget : il y a tout de même des choses à mentionner : pas de pratique de saut, pas de pratique avant 10 ans, toutes les activités à l'école doivent avoir un membre du personnel.

#### **4. Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 13 février 2023**

Lila adoption, Lise appuie Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 13-03-2023

#### **5. Mot du SDG 19h10**

Approbation des règles de fonctionnement du SDG 2023-2024. Marie Josée explique que l'équipe des profs aimerait que ce ne soit pas adopté ce soir, car les règles de la cour entre le SGEE et de l'école ne sont pas les mêmes. Mme Soret et Mme Geffray trouvent que ce serait une bonne idée de prendre ce temps afin qu'il y ait une cohérence entre le SGEE et l'équipe enseignante. Mme Saidi demande que ce soit fait dans les 2 semaines, car elle en a besoin pour préparer sa rencontre bienvenue à la maternelle. Marie Josée est d'accord.

#### **6. Point sur la Fondation :**

Mélanie Bérubé : la fondation n'a pas toujours fait de suivi durant l'année alors Mélanie trouvait qu'il était important d'en faire un ce soir. La contribution parentale avait été demandée après la liste des effets scolaires. Il y a eu moins de contributions cette année. Ces contributions servent à donner 600\$ par classe et par spécialiste, un certain pourcentage est alloué pour chaque comité, les projets soumis par l'équipe pédagogique et/ou la direction peuvent être financés en partie par cet argent aussi. Cependant le budget est correct, tout ce qui avait été budgété va pouvoir être payé. En effet, un des parents a fait un gros don et sa compagnie a fait un don identique.

La fondation aimerait se doter d'un logo. Les membres du CA ont dessiné un logo et aimerait le présenté en juin à l'assemblée de la communauté Élan (bilan de l'année scolaire). Sûrement une publication sur le site web si possible aussi.

## **7. Services à l'élève**

Nathalie : Le budget alloué et choisi pour les ressources de l'école en collaboration avec l'équipe école se définit comme suit : il y aura un orthopédagogue plein temps et orthopédagogue 3 jours au lieu de 2 jours pour combler le service SSPI. Les deux postes vont être à l'affichage avec un mandat précis pour notre école. Un orthophoniste en demie journée (Poste non comblé cette année). Un TES, 2 jours semaine (Cette année, nous avons 3.5 jours et le poste n'a pas été comblé). Une psychoéducatrice, 2 jours semaine (Mme Éliane reviendra.).

## **8. Approbation du code de vie**

Marie Josée : il y a une annexe à ce code de vie. Il sera présenté au prochain CÉ.

Adoption : Annabelle, appuie : Lise

## **9. Comité sécurité**

Maude Landreville et Céline Odier sont présentes.

Les points clefs mentionnés :

- Membres du comité sont dictés.
- Mission du comité sécurité : améliorer les déplacements des élèves, on veut des déplacements autonomes, actifs et sécuritaires.
- Historique des actions: garage pour ajuster les vélos, on souligne le jour de la terre, on fait aussi des représentations aux comités, on fait beaucoup de demandes au 311.
- Maude Landreville refait un historique sur le projet qui avait été déposé en janvier, en février le ministère a demandé qu'il soit complété, puis la direction de l'école s'est retirée de ce projet, car les tâches requises étaient trop lourdes pour une direction d'école. Il n'y aura pas les 50 000\$, car cela doit être fait par un OBNL.
- Maude Landreville : montre un PowerPoint qui montre la dangerosité aux abords de l'école.

Le ton de la discussion qui s'en suit est malaisant pour les membres du CÉ et semble être à charge contre la direction. Marie Josée mentionne que Maude Landreville n'a amené aucune proposition durant cet échange et Mme Bourget se sent «sous pression» entre les 40 courriels qu'elle a reçus et le ton donné à cette discussion. De plus, elle

mentionne qu'elle a été invitée le 27 mars 2023 à la rencontre et il y aurait eu des insultes dans un fil de communication.

- Lise propose qu'un temps soit planifié pour soit une rencontre seulement du CÉ pour discuter de cette situation soit une rencontre CÉ et comité sécurité. La proposition est rejetée
- Marie Josée trouve aussi étrange que le projet cycliste averti puisse être imposé par des comités de parents. Selon elle, cela outre passe l'autonomie des profs vis-à-vis de leur programmation.

Après plus de 30 minutes d'échanges, le point est clos. Il est décidé qu'au prochain CÉ : le comité sécurité pourra venir avec des propositions sur lesquelles le CÉ pourra se prononcer.

## **10. Outils pour l'implication parentale**

Il est demandé qu'il y ait des outils pour soutenir les parents lorsqu'ils font des am - pm Freinet. Il est répondu que dans le référentiel il est défini rôle de tout le monde dans la communauté. Le référentiel va être sous 2 formes : un écrit de plusieurs pages et un autre interactif.

## **11. Mot de la direction 20h00**

Durant les comités d'élèves, la direction a été invitée au comité du petit journal. C'était la première fois qu'elle observait vraiment cette pédagogie Freinet. Elle a beaucoup apprécié. Dans le comité bien-être, 2 élèves l'ont rencontré pour lui demander de mettre des crochets, des miroirs dans les wc des garçons et de la peinture dans les wc.

PEVR : Plan d'Engagement Vers la Réussite. Le sous-comité du CÉ a fait la phase deux qui a été envoyé au CSSDM Projet éducatif : ça suit son cours et le CÉ sera tenu au courant.

## **12. Mot des enseignants 20h15**

Depuis le 31 mars, la convention collective est due. L'équipe enseignante aimerait avoir l'appui du CÉ. Un merci à Llsa pour toute son implication pour le mois des arts.

Une croisière sur le St Laurent est prévue pour les 5 et 6<sup>e</sup> années. Mais pour le moment pas certain que le budget soit suffisant. Saint-Laurent

Proposition d'Annabelle que le 3 -ème cycle puisse demander aux familles une petite contribution pour la sortie sur le fleuve adoption par Charlotte appuyé par Lise.

**12. Désignation du prochain secrétaire**

Carole-Anne Gascon

**14. Levée du conseil 20h30**

Marie Josée propose et Annabelle appuie.